

Bachelier : instituteur préscolaire

| | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES | Tél : +32 (0) 71 35 29 34 | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 09 Français 1.1 | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | PEPS1B09PS | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Robert NICOLAÏ (robert.nicolai@helha.be) HELHa Gosselies Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Isabelle ROSIER (isabelle.rosier@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra être capable, à partir d'exemples d'activités menées en classes maternelles, d'énumérer et d'expliquer des concepts tirés de textes légaux et de documents de référence,
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra être capable, au départ d'un questionnaire, de reformuler, d'expliquer, d'analyser et de synthétiser des contenus et des concepts liés à la discipline.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS1B09PSA Français 1

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B09PSA Français 1

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Français 1 | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 22_PEPS1B09PSA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Isabelle ROSIER (isabelle.rosier@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

D'un point de vue théorique et didactique, le cours vise à préparer l'étudiant à enseigner le français oral aux élèves en âge préscolaire.

Il est donc demandé à l'étudiant de maîtriser les savoirs théoriques et les savoir-faire pratiques relatifs surtout au savoir parler et au savoir écouter des enfants du préscolaire. Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
2. Respecter un cadre déontologique
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant devra être capable :

1. À partir d'exemples d'activités menées en classes maternelles, d'énumérer et d'expliquer des concepts tirés de textes légaux et de documents de référence ;
2. Au départ d'un questionnaire, de reformuler, d'expliquer, d'analyser et de synthétiser des contenus et concepts liés à la discipline.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Communication

Communication non verbale

Communication verbale

Code oral, langue orale - Alphabet Phonétique International

Code écrit, langue écrite

Enseignement du français en classe maternelle

Programme de langue française

Usages langagiers à l'école

Activité scientifique à objectifs langagiers

Présentation de quelques activités

Lecture d'histoires
Déroulement
Lecture magistrale
Formulette de début et de fin
Jeux et langage
Sortie scolaire : théâtre

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

La présentation des éléments théoriques et de leurs implications pratiques se réalise tantôt sous une forme magistrale, tantôt sous une forme interactive.

Les activités à l'extérieur de l'école (théâtre) permettent à l'étudiant de découvrir d'autres formes d'expression du langage.

Le cours laisse une place importante aux échanges, aux discussions, aux réflexions, permettant à l'étudiant de cheminer tant au niveau de la pensée que de son identité professionnelle.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une implication active et régulière au cours de la part de l'étudiant permet au formateur de l'accompagner et de le guider à travers des évaluations formatives, formelles ou informelles, dans une démarche inclusive.

Sources et références

Notes de cours, documents transmis en classe.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne sont mis à la disposition des étudiants via la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants devront restituer, dans une langue adaptée, les contenus théoriques abordés au cours. Ils devront également les transférer dans des cas pratiques, en lien avec les observations présentées au cours et réalisées en stage.

L'orthographe est évaluée à raison de 10% du total des points.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Tout examen non présenté ne pourra être validé et sera reporté à la session suivante. En cas d'absence à l'examen justifié par un certificat médical, le formateur tentera dans la mesure du possible de proposer un report d'examen, en accord avec la direction et l'étudiant.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).